

Le Courrier du Loiret, 23 mai 2013

Partage

L'épicerie solidaire est inaugurée

L'inauguration de l'épicerie solidaire a eu lieu officiellement samedi 18 mai en présence de nombreuses personnalités.



L'épicerie solidaire du Secours catholique a été officiellement inaugurée.

Jean-Baptiste Bertrant, de la délégation du Secours catholique, trois prêtres, Michel Martin, le maire de Neuville-aux-Bois, plusieurs élus et Jean-Pierre Sœur, sénateur, ont coupé le ruban.

L'épicerie solidaire sera ouverte chaque samedi matin de 10 heures à midi et pour l'instant cinq familles vont pouvoir en bénéficier.

Elles paieront seulement 30 % du prix réel des articles. Ces familles seront identifiées par le biais d'une assistante sociale ou par le service social de la commune. Elles rempliront un contrat moral avec un projet à la clef comme par exemple une dette à rembourser. Le taux de réussite de ce système est situé entre 75 et 95 %. Par contre, en cas d'échec, si le contrat n'est pas rempli, la famille est exclue durant un an. L'épicerie solidaire du Secours catholique fonctionne grâce aux dons des particuliers et

des opérations. Une boîte en plus qui ont lieu dans les supermarchés. Le Secours catholique de Neuville compte 13 bénévoles qui ont tous œuvré pour que le projet qui datait de 2006, puisse aboutir.

Pour Marie-Noëlle Martin, adjointe aux affaires sociales, c'était un objectif qui lui tenait particulièrement à cœur. Cette épicerie aura même un rayon frais et offre la possibilité de se procurer de la nourriture mais aussi des produits d'hygiène. Elle vise à venir en aide

aux familles à faible ressource dans un temps limité (entre trois et six mois). Un soutien pédagogique leur sera apporté afin de les responsabiliser. Un coin convivial est aussi proposé afin que les familles tissent des liens entre elles.

Chaque famille qui s'engage à bénéficier de l'épicerie solidaire renonce aux aides d'urgence et participera à la bonne tenue de l'épicerie. Par ailleurs, l'aide d'urgence sera toujours accessible

deux fois par mois. Les bénévoles ont remercié la commune qui a redonné une seconde vie au local (pour un montant d'environ 50.000 euros).

Ils ont aussi remercié Philippe Deshayes, le patron du magasin Super U pour l'aide alimentaire apportée ainsi que Madame Maupu pour le don de gondoles qui vont servir à distribuer les denrées. Le doyen du Centre Beauce a lui aussi été remercié pour son action ainsi que l'investissement au quotidien des bénévoles.